



**COMPTE RENDU ENTRETIEN avec le MAIRE de VAIRES SUR MARNE**

**Vendredi 07 Avril 2017**

**Présents :**

**Pour la Mairie :**

Elus : Jean Pierre NOYELLES Maire de Vaires-sur-Marne, GUILLAUME Adjoint au Maire chargé du cadre de vie et environnement  
Services techniques : Monsieur CESPEDES, Monsieur CHEVREROCHE, Madame FASCIA

**Pour l'Association de la ZAC des Pêcheurs :** Alain MILLON, Philippe ROUIX, Pierre TISSEUIL, Jean Luc ALEPPE, Chantal FOUBLE et Gérard HUCK

**Excusés AHZP :** Christophe CHOUX, Denise BAROMYKINE

Pierre TISSEUIL excuse le Président Christophe CHOUX qu'il représente en sa qualité de Vice Président de l'association.

Après avoir remercié Monsieur le Maire d'accepter notre demande d'entretien, Pierre TISSEUIL souligne l'écoute et la réactivité des responsables techniques et cadre de vie en ce qui concerne les demandes ponctuelles sur des problèmes rencontrés. La propreté dans la ZAC ainsi que la réfection de défauts dans la voirie en sont les preuves. Le dispositif mis en place pour la propreté semble donner des résultats positifs tout au moins sur la ZAC, le parc nécessitant encore des progrès.

Il précise que l'association qui est avant tout un lanceur d'alertes, souhaite aborder les sujets de l'ordre du jour dans un esprit constructif nécessaire à l'efficacité.

Il rappelle les points principaux que souhaite aborder l'association :

- Entretien de la ZAC et du parc des Pêcheurs
- Sécurité dans la ZAC
- PPRI et entretien digues du canal
- ADSL et fibre optique

**1. Entretien de la ZAC et du parc des Pêcheurs :**

L'association s'appuie sur les résultats d'une enquête effectuée fin décembre par boitage auprès des habitants de la ZAC. Les réponses ou propositions obtenues du panel qui constituent une base classée par ordre de préférences souhaitées devraient permettre de dégager les priorités en matière de travaux d'entretien ou équipements à effectuer pour une conservation et une amélioration de notre cadre de vie qui constitue un des atouts fondamentaux pour nos habitants et leur patrimoine mais aussi pour la ville. Pierre TISSEUIL insiste sur ce dernier point afin que soit stoppée la détérioration lente mais continue du parc principalement et de voir les investissements effectués lors de la création de la ZAC mis à mal.

Les résultats complets de l'enquête sont commentés et discutés au cours de l'entretien. Ils seront communiqués à Monsieur le Maire joints au compte-rendu. L'association aurait souhaité un panel plus important mais il nous paraît représentatif de l'ensemble. Monsieur le Maire nous indique qu'il l'est effectivement.

L'accent est mis sur les points principaux retenus en priorité par l'association :

➤ **ZAC : note obtenue par le panel : 7,3/10**

Cette note d'un niveau acceptable montre malgré tout des points à améliorer :

- Les massifs et bosquets : ***nous souhaitons connaître si l'expérience menée sur le talus « rue des Bleuets/rue des Jonquilles et à l'entrée de cette dernière sera poursuivie.***
- Certains habitants souhaiteraient plus de fleurs. ***Des fleurs vivaces sont suggérées.***



- Il est fait remarqué la prolifération de mauvaises herbes du fait que le bêchage et binage des bosquets n'est pas fait régulièrement.
- **L'élagage des arbres proches des limites de propriété Bd Maupertuis et rue des Genêts devrait être effectué tous les ans.**
- Les stationnements interdits ne sont pas respectés lorsqu'ils sont gênants sur les trottoirs ou pour la taille des haies privées. **La demande d'un marquage au sol est renouvelée.**
- La vitesse excessive sur certaines rues est ressentie : **des moyens pour la limiter pourraient être étudiés et recherchés (création éventuelle de chicanes et pose de ralentisseurs après étude)**
- Les défaillances de l'éclairage public et le vieillissement des lampadaires sont un problème majeur pour les habitants. Monsieur NOYELLES précise que l'Agglomération MARNE et CHANTERINE en avait la compétence. Depuis le regroupement des Communautés d'Agglomération, c'est donc l'Agglomération PARIS-VALLEE DE LA MARNE qui gère ce dossier. Sur intervention de Monsieur le Maire, les dernières pannes importantes ont trouvé des solutions. Il nous indique que ces compétences devraient revenir à la commune mais le coût très important d'une modernisation du réseau pour un passage en basse tension obligera la ville à le planifier sur plusieurs années. **L'association a adressé un courrier visant à suggérer une réfection complète du réseau qui n'est plus aux normes afin d'obtenir une meilleure fiabilité et des économies de fonctionnement.**
- La problématique de la mise à sens unique de la rue Verdier est évoquée. **Il est demandé à la ville de l'examiner en relation avec les habitants concernés.**

➤ **PARC : note obtenue par le panel : 5,4/10**

Force est de constater que la note obtenue, à peine moyenne, laisse à penser que des efforts restent à poursuivre. Pierre TISSEUIL souligne les derniers efforts faits par les services techniques : élagage des arbres en lisière du canal, renforcement des allées par des écorces provenant de l'élagage, tontes...Il reste néanmoins beaucoup à faire pour retrouver le « lustre » connu par le passé. **La mise en sous-traitance de l'entretien justifierait peut être des contrats plus adaptés.**

Nous soulignons toutefois les points qui méritent une attention particulière et sont prioritaires. Il s'agit :

- La pose demandée de bancs serait justifiées notamment pour les personnes âgées mais est malheureusement génératrice d'attroupements la nuit en été et dérange les habitants. **L'entretien de ceux existants est demandé.**
- **Un parcours de santé adapté au parc serait apprécié. L'association insiste pour qu'il soit réalisé.**
- **Le renforcement des allées opéré avec les déchets végétaux broyés constitue un premier pas.** L'association fait cependant remarquer que le matériau utilisé ne pourra durer dans le temps et ne peut constituer qu'un palliatif provisoire. **Un renforcement avec du gravier serait plus adapté et solide. Un plan pluriannuel de réfection des seules allées très utilisées est préconisé. A ce titre l'allée ombragée entre le 67 et 69 rue des Bleuets mériterait un renforcement.**
- Les aires de jeux sont recouvertes d'herbe qui à terme va les faire disparaître. **Sans obligation de les refaire complètement, les redessiner permettrait d'obtenir de plus petite aires plus facile d'entretien.**
- **Ce terrain pourrait être adapté pour y jouer entre autres aux boules notamment sur l'aire coté Ouest derrière la bute qui pourrait être fleurie de plantes vivaces.** Il est suggéré de demander à la région du gravier de la base suite aux travaux.
- **L'absence de propreté et l'hygiène due à l'accumulation de crottes de chien dans le parc est en cause et mérite une attention particulière.** La tenue en laisse des chiens et le ramassage obligatoire des crottes par les propriétaires sont à exiger quitte à verbaliser. Le panneau du cani-crotte inexistant devra être enlevé. Il n'est pas souhaité de mettre des sacs à disposition, les propriétaires en étant les seuls responsables.
- **Dans le cadre indiqué ci-dessus mais aussi de la circulation interdite et de plus en plus fréquente des 2 roues (qui abiment tout) dans le parc notamment les WE, une signalisation plus voyante des interdictions par pictogrammes et panneau de règlement plus grands permettraient aux habitants de participer à la diminution des incivilités et à la police de verbaliser si nécessaire.**
- **L'interdiction des 2 roues est à accentuer** par des signalements et recherche de moyens physiques.



- **Dépôts sauvages de végétaux au niveau de la rue Montjaret sur le talus menant au canal.** Ces pratiques sont inadmissibles. Le ramassage régulier des déchets verts sur la ville doit être utilisé. La pose d'un panneau d'interdiction et la verbalisation éventuelle sont à envisager.
- Il est signalé que le nettoyage du parc s'est arrêté au niveau du chemin entre le parc et la rue Aristide Verdier : renseignement sur les causes sera recherché.

**Les équipements demandés ne nous semblent pas hors de portée notamment pour :**

- le parcours de santé,
- redessiner les aires de jeux pour les enfants et y inclure un espace pour jouer aux boules,

**Les problèmes récurrents rencontrés qui nécessitent absolument des mesures pour les limiter ou éviter :**

- circulation des véhicules à moteur,
- trop de déjections canines,
- Mise en place signalisation des interdictions plus voyante,
- Entretien des poubelles.

## 2. Sécurité dans la ZAC :

Les principaux dossiers discutés concernent :

- La pose de caméra de surveillance : Monsieur le Maire nous fait connaître que, conformément à ses engagements, le plan de développement des mises en place se poursuivra. La Police Municipale dispose maintenant de locaux adaptés avec salle de surveillance. Les caméras seront installées aux entrées de ville et divers lieux sensibles. Ces caméras permettent à la police Nationale de mener ses enquêtes et une diminution notoire des cambriolages.

**Nous insistons sur une installation :**

- **Place Salvator Allende pour protéger le centre aéré et éviter les rassemblements nocturnes dans cette zone**
- **rond Point Paul Agis prolongée en entrée de ville à proximité d'un lieu sensible.**
- Défaillance éclairage public : évoquée ci-dessus
- Les cambriolages signalés sont en hausse : **nous souhaitons la mise en place (comme cela se fait à Montfermeil par exemple) d'un dispositif « voisins vigilants » en complément de la possibilité de signaler nos absences à la police municipale. Nous préconisons une réunion publique sur ce sujet.**
- Gens du voyage : **des possibilités d'accès au parc subsistent toujours malgré leur signalement. Elles se situent à l'extrême Est des HLM des Pêcheurs et vers la place Allende et centre aéré.**

Nous avons appris que la communauté d'agglomération PARIS-VALLEE DE LA MARNE a budgété des sommes en 2017 pour des aires à Chelles et Vaires. **Nous souhaiterions avoir des précisions et refusons toute implantation à proximité de notre résidence et des HLM Pau Algis. Nous serons vigilants.**

## 3. PPRI, lutte contre les inondations, entretien « digues » et berges du canal

- PPRI : il est en cours d'élaborations. **Nous réitérons nos demandes pour la possibilité d'effectuer de petites extensions (vérandas, abris de jardin...) et ne pas être soumis aux travaux de mise hors d'eau des installations électriques notamment telles que le prévoyait l'ancien PPRI.**
- Lutte contre les inondations :
  - Les différents courriers adressés par notre association aux acteurs concernés ont obtenus des réponses quant aux mesures concernant les inondations. Ce sont les Maires qui sont chargés de la mise en œuvre des mesures justifiées pour la sauvegarde des habitants et de leurs biens. Ces mesures font l'objet entre autre de :



- ✓ **Plan Communal de Sauvegarde (PCS)** : Ce document confidentiel est réservé à l'usage seul du personnel communal étant donné qu'il contient les coordonnées personnelles de tous les acteurs de la gestion de crise, que ce soit le personnel communal, les élus, mais également certains chefs d'entreprises ou autre. Il ne peut donc pas être communiqué au grand public. Cependant, les services techniques nous ont assuré et montré l'existence de ce plan communal qui prévoit explicitement le rôle des différents acteurs en cas d'inondation. Des fiches actions précises ont été élaborées et applicables. Le Maire, en relation avec le Préfet, déclenche ce plan en cas de nécessité et en suit l'application. C'est primordial en cas d'inondation. Des exercices de simulation ont été effectués par les services.
- ✓ **Document d'Information Communal des Risques Majeurs (DICRIM)** : Il permet au citoyen de connaître les dangers auxquels il est exposé, les dommages prévisibles, les mesures préventives qu'il peut prendre pour réduire sa vulnérabilité ainsi que les moyens de protection et de secours mis en place par les pouvoirs publics. Il permettra donc de répondre à certaines de vos questions, et sera consultable en mairie une fois que son élaboration sera achevée.
- ✓ **Plaquettes à l'usage des habitants** : certaines communes réalisent parfois des plaquettes distribuées dans chaque boîte aux lettres qui résument certaines informations du DICRIM. *En réponse à notre demande, Le service chargé de son élaboration nous indique que la ville envisage une publication de ce document.*

*Dans ce domaine aussi important, nous avons pu souligner la volonté de la Mairie et notamment des services techniques pour apporter des solutions aux problèmes liés aux inondations. Le professionnalisme de ces services nous permet une plus grande sérénité : ceci méritait d'être souligné car c'est la première fois que notre association a pu avoir autant d'informations et précisions pourtant maintes fois demandées par le passé. De plus, il nous est fait connaître que notre association pourrait être associée à ces problématiques en nous associant à des réunions initiées par le bassin Seine et Grand Lac.*

#### 4. **ADSL et fibre optique :**

Aux questions posées sur l'ADSL, il nous est précisé que les raccordements pourraient s'opérer à partir du 21 juin.



L'enquête a été effectuée sur 15 jours fin décembre 2016 début janvier 2017 en répondant au questionnaire en annexe. Ce questionnaire a été distribué dans tous les foyers pavillonnaires de la ZAC en demandant aux habitants de répondre et déposer librement leurs réponses dans les BAL des membres du bureau de l'association.

Nombre de questionnaires retournés complétés : **38** sur **212 distribués** soit **18%** environ qui constitue un panel acceptable pour l'ensemble des habitants.

Le dépouillement des questionnaires a permis de mesurer la qualité environnementale de la ZAC d'une part et celle du Parc d'autre part.

➤ ZAC :

**La qualité environnementale ressentie par les habitants sur une échelle de 1 à 10 : 7,3/10**

Le tableau ci-dessous indique par ordre de priorité les points à améliorer ainsi que les constats et propositions faites par les habitants :

Thèmes par ordre de priorités avec pourcentages de citations/nombre de réponses		Constats et propositions telles faites par les habitants ayant répondu et non filtrés par l'association
<b>1</b> <b>52 %</b>	<b>Massifs et bosquets</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Taille, élagage à effectuer plus régulièrement</li><li>- Renouvellement des arbustes</li><li>- Manque de fleurs (accentuer le fleurissement)</li><li>- Bêchage des bosquets avec enlèvement des mauvaises herbes (vigne vierge, ronces...)</li><li>- Arbres allergisants provoquant allergies</li><li>- Inciter les habitants à tailler leurs haies et arbres qui débordent sur la route ou trottoirs obligeant les piétons ou voiturette d'enfants à empiéter sur la route</li></ul>
<b>2</b> <b>39 %</b>	<b>Stationnement</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Empêchement passage piétons sur trottoirs.</li><li>- Stationnement en bordure des clôtures et murettes empêchant taille de haies</li><li>- Marquage emplacements défaillant ou illisible</li><li>- Stationnement anarchique et aux emplacements interdits</li><li>- Stationnement interdit non respecté</li><li>- Marquage emplacement place rue des Primevères</li><li>- Stationnement gênant rue des écoles à proximité du feu</li></ul>
<b>3</b> <b>39 %</b>	<b>Vitesse des véhicules</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Excessive notamment par 2 roues</li><li>- Pose ralentisseurs ou chicanes</li></ul>
Thèmes par ordre de priorités avec pourcentages de citations/nombre de réponses		Constats et propositions telles faites par les habitants ayant répondu et non filtrés par l'association
<b>4</b> <b>29 %</b>	<b>Trottoirs</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Stationnement en bordure des clôtures et murettes empêchant taille de haies</li><li>- Marquage emplacements défaillant ou illisible</li><li>- Empêchement passage piétons sur trottoirs.</li></ul>
<b>5</b>	<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Passage rue Montjaret /Salle des Pêcheurs mal éclairé</li></ul>



<b>21 %</b>		<ul style="list-style-type: none"><li>- Place Salvator Allendé et alentours : petits rassemblements nocturnes avec bruits et vacarme le soir et la nuit en été (mérite surveillance)</li><li>- Pailler les nombreuses pannes d'électricité devenues récurrentes pour des raisons de sécurité</li></ul>
<b>6 18 %</b>	<b>Eclairage</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Pailler les nombreuses pannes devenues récurrentes</li><li>- Entretien et nettoyer les réverbères</li><li>- Etudier la possibilité d'un éclairage moderne avec lampes économiques, ...</li><li>- Passage rue Montjaret /Salle des Pêcheurs mal éclairé</li><li>- Remplacement des lampes défectueuses à effectuer régulièrement et plus rapidement après signalement (exemple : 2 mois récemment)</li></ul>
<b>7 13 %</b>	<b>Transports</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- A améliorer samedi après 18h et dimanches après midi</li><li>- Pouvoir accéder plus rapidement à la gare par les transports en commun</li></ul>
<b>8 11 %</b>	<b>Voies de circulations</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Vitesse 30 et priorités non respectées</li><li>- Pose miroirs dans virages dangereux rue des Jonquilles et Bleuets (Est)</li><li>- Feux tricolores rue des écoles : attente trop longue et feux mal synchronisés</li><li>- Pose de ralentisseurs dans lignes droites pour éviter vitesse excessive des 2 roues principalement mais aussi pour voitures</li></ul>
<b>9 11 %</b>	<b>Plan de circulation</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Rue Carpentier à mettre en sens unique</li></ul>
<b>10 8 %</b>	<b>Signalisation et feux tricolores</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Feux tricolores rue des écoles : attente trop longue et feux mal synchronisés</li></ul>

➤ PARC :

**La qualité environnementale ressentie par les habitants sur une échelle de 1 à 10 : 5,4/10**

Le tableau ci-dessous indique par ordre de priorité les points à améliorer ainsi que les constats et propositions faites par les habitants :

Thèmes par ordre de priorités avec pourcentages de citations/nombre de réponses		Constats et propositions telles faites par les habitants ayant répondu et non filtrés par l'association
<b>1 55 %</b>	<b>Allées</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Allées défoncées par véhicules d'entretien ou par vétusté à renforcer</li><li>- Allées ombragées avec boue par temps humide ou pluvieux à gravillonner</li></ul>
<b>2 45 %</b>	<b>Arbres et arbustes</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Elagage des arbres et arbustes proches des jardins et devenus très grands</li><li>- Ramasser les branches mortes ou cassées par les intempéries ou incivilités</li></ul>



		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Entretien et bêcher les massifs d'arbustes (mauvaises herbes et détritiques) remplacer ceux qui le nécessitent</li> <li>- Manque de fleurs (arbres à fleurs...)</li> </ul>
<b>3</b> <b>34 %</b>	<b>Propreté</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Crottes de chiens inondent pelouses</li> <li>- Cani -crottes ou incitation des propriétaires à récupérer les déjections canines</li> <li>- Branches des arbres cassées par des jeunes</li> <li>- Refus de fréquenter le parc par des parents en raison des crottes de chien (difficultés et hygiène pour les enfants voulant jouer sur les pelouses)</li> </ul>
<b>4</b> <b>29 %</b>	<b>Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Grillage bassin de rétention endommagé par endroits à réparer (risque pour les enfants)</li> <li>- Chiens divagants ou non tenus en laisse</li> <li>- Barrières voies d'accès au parc à aménager par des chicane efficaces pour éviter accès par véhicules 2 roue ou quad</li> <li>- Installer accès anti moto</li> <li>- Branches des arbres cassées par des jeunes</li> <li>- Circulation de 2 roues fréquentes et dangereuses surtout l'été</li> <li>- Interdire les feux</li> </ul>
<b>5</b> <b>26%</b>	<b>Aires de jeux</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Aire derrière place de l'Europe à nettoyer et rénover</li> <li>- Aire à l'OUEST du Parc coté ruelle aux Loups à nettoyer et rénover</li> </ul>
<b>6</b> <b>18 %</b>	<b>Signalisation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pancartage règlement à refaire plus visible avec pictogrammes pour les interdictions</li> </ul>
Thèmes par ordre de priorités avec pourcentages de citations/nombre de réponses		Constats et propositions telles faites par les habitants ayant répondu et non filtrés par l'association
<b>7</b> <b>18 %</b>	<b>Poubelles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poubelles mal vidées et ne disposant plus de sacs à l'intérieur</li> </ul>
<b>8</b> <b>16 %</b>	<b>Bancs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rassemblements nocturnes bruyants sur bancs proches habitations</li> </ul>
<b>9</b> <b>11%</b>	<b>Pelouses</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tontes mal faites</li> </ul>

➤ Equipements dans le parc : souhaits des habitants

Equipements souhaités par ordre de priorités avec pourcentages de citations/nombre de réponses		Pourcentages de citations/nombre de réponses
<b>1</b>	<b>Plus de bancs</b>	32 %
<b>2</b>	<b>Parcours de santé</b>	29 %
<b>3</b>	<b>Espace pour jouer aux boules</b>	26 %
<b>4</b>	<b>Aire de jeux pour les enfants</b>	21 %
<b>5</b>	<b>Parcours éducatif (nom des espèces végétales)</b>	16 %
<b>6</b>	<b>Pus de poubelles</b>	11 %



➤ Problèmes récurrents rencontrés :

Problèmes rencontrés par ordre de citation avec pourcentages de citations/nombre de réponses		Pourcentages de citations/nombre de réponses
<b>1</b>	<b>Circulation véhicules à moteur</b>	58 %
<b>2</b>	<b>Trop de déjections canines</b>	42 %
<b>3</b>	<b>Branches d'arbres cassées</b>	26 %
<b>4</b>	<b>Poubelles ou bancs détériorés</b>	21 %
<b>5</b>	<b>Signalisation des interdictions insuffisantes</b>	18 %
<b>6</b>	<b>Feux interdits</b>	5 %